



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACTEURS DE LA COHÉSION SOCIALE

La DREETS, votre nouvel interlocuteur régional



> Vous êtes un acteur de l'insertion sociale et/ou professionnelle, une collectivité territoriale, un organisme de formation, une association ?

À compter du 1er avril, votre Direction régionale de la cohésion sociale (DRCS) devient la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS). Vous y retrouverez les interlocuteurs et les services de votre ancienne DRCS.

Dans cette réorganisation, la DREETS reprend également les champs d'intervention de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

Votre DREETS

22 mail Pablo Picasso
BP 24209
44042 Nantes cedex 1
02 53 46 79 00

www.pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr

> La DREETS reprend les missions de la DRCS (et de la DIRECCTE)

La DREETS est à présent votre nouvel interlocuteur, pour toute question concernant :

- > La prévention et la lutte contre les exclusions ;
 - > la protection des personnes vulnérables ;
 - > l'inclusion des personnes en situation de handicap ;
 - > la protection de l'enfance ;
 - > l'accès à l'hébergement et au logement des personnes en situation d'exclusion et de précarité ;
- > la formation et la certification dans le domaine des professions sociales, ainsi que la certification dans le domaine des professions de santé non médicales ;
 - > le volet social et économique de la politique de la ville.



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

➤ Les relations avec les DDETS

La DREETS assure le pilotage, l'animation et la coordination régionale des politiques publiques qui lui sont confiées, en articulation avec les Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS(PP)) et les Directions départementales de la protection des populations (DDPP).

Les DDETS(PP) reprennent les missions assurées précédemment par les Directions départementales de la cohésion sociale (et de la protection des populations) — DDCS(PP). et par les unités départementales (UD) des DIRECCTE.

Les DDETS sont compétentes dans le domaine de la politique du travail et de l'inspection du travail, de l'entreprise, de l'emploi, de l'économie, de la cohésion sociale, et, les DDETS-PP, également dans le domaine de la concurrence, consommation et répression des fraudes, de la sécurité alimentaire, de l'environnement, de la santé et du bien-être animal.

À noter : la DREETS est aussi compétente sur les questions concernant l'entreprise, l'emploi, le développement des compétences, l'accompagnement des mutations économiques,

le développement économique, l'inspection du travail et la politique du travail, la concurrence, la consommation et la répression des fraudes.

